

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq,

Le quatre mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Lionel ROUSSET, Violette JANET-WIOLAND, Corine BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Alain VERMOREL à Lionel ROUSSET, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI,

Date de la convocation : 26 février 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2025-01-05 – G - PAVILLON HLM Demande avis de Corrèze Habitat sur cession d'un immeuble

Ph BRUGERE indique avoir été saisi par la Préfecture et Corrèze Habitat pour la vente d'un logement locatif social vacant sus 13 allée de pré Poissac.

M le Maire propose de ne pas s'opposer à cette cession, puisque l'acquéreur potentiel sera contraint de réaliser des travaux d'amélioration, la commune ayant déjà à restaurer son propre parc immobilier locatif.

Sur proposition de M le Maire, VOTE A L'UNANIMITE

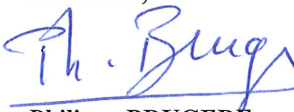
NE S'OPPOSE PAS A LA VENTE du logement locatif de Corrèze Habitat sis 13 allée de pré Poissac

La Secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,
Meymac, le 04 mars 2025

Le Maire,


Philippe BRUGERE

